Autour de Thoiry

Une randonnée proposée par gmevel

Randonnée à faire quand les chemins sont trop boueux.
Ce circuit fait le tour du parc animalier de Thoiry. Il emprunte majoritairement des petites routes goudronnées tranquilles, pour les saisons où les chemins sont quasi impraticables.

Durée :	3h10	**Difficulté :**	Facile
Distance :	10.23km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	100m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	99m		
Point haut :	181m	**Commune :**	Thoiry (78770)
Point bas :	121m		

Description

Garer la voiture sur le parking du cimetière, juste à l'entrée de Thoiry, en arrivant de Maule, Andelu.

Prendre à gauche la D119 en direction de Marcq, jusqu'à ce village.
Dans le village de Marcq, continuer jusqu'à la rue d'Autouillet (**1**). Prendre cette rue sur la droite et monter jusqu'à la forêt.
Traverser la D11 (**2**) et continuer jusqu'à Autouillet. A partir de la D11, on se trouve sur le GR®11, qui est donc balisé rouge et blanc.

Dans Autouillet, prendre à droite en direction de l'église, puis, encore à droite au niveau de celle-ci.

Suivre le balisage rouge et blanc du GR® qui invite à prendre un chemin sur la droite(**3**). Assez rapidement, on aperçoit une sorte de sentier surélevé. Il s'agit de l'Aqueduc de l'Avre dont les canalisations sont enterrées.

Suivre l'aqueduc jusqu'à la route qui va à Boulaincourt. Traverser cette route. Continuer de suivre l'aqueduc jusqu'à ce que cela ne soit plus possible parce qu'un grillage empêche d'aller plus loin(**4**). Prendre alors la route à droite, puis, aller encore à droite au carrefour suivant.

Traverser Villiers le Mahieu en direction de Thoiry.
Suivre la D45 jusqu'à l'entrée de Thoiry. Prendre alors à gauche(**5**), une petite rue qui amène jusqu'à la D11.Traverser la D11, en direction de Villarceaux.
Au croisement en T (**6**), prendre à gauche, une rue qui descend en serpentant.
Prendre, à droite, la Sente aux Loups. En bas, prendre la rue à droite.
Continuer jusqu'à la D119 (**7**), après avoir traversé un carrefour.
La D119 ramène vers Thoiry pour rejoindre le parking du départ.

Points de passages

D/A
N 48.869588° / E 1.800317° - alt. 131m - km 0

1 **Intersection rue d'Autouillet.**
N 48.861401° / E 1.815631° - alt. 142m - km 1.59

2 **Intersection D11**
N 48.856753° / E 1.810653° - alt. 180m - km 2.22

3
N 48.847949° / E 1.798959° - alt. 122m - km 3.78

4 **Grillage. Bifurquer à droite.**
N 48.850993° / E 1.772287° - alt. 121m - km 5.94

5 **Intersection de la route qui ramène à la D11.**
N 48.864804° / E 1.782324° - alt. 167m - km 7.88

6 **Croisement en T après la D11.**
N 48.868663° / E 1.784448° - alt. 164m - km 8.37

7 **Intersection avec la D119.**
N 48.872277° / E 1.789094° - alt. 135m - km 9.3

D/A
N 48.869577° / E 1.800311° - alt. 131m - km 10.23

Informations pratiques

Peu après le départ, on peut admirer le château de Thoiry, au bout d'une double allée d'arbres.

A proximité

A voir, le parc animalier de Thoiry. Mais compte tenu du prix et du temps qu'il faut pour le visiter, il faudra choisir entre le parc et la randonnée.
A Maule, on peut découvrir le restaurant antillais de Babette de Rozières, 2 toques au Gault & Millau. Réservation impérative.
A Maule, toujours, un détour par la chocolaterie Colas (le bien nommé) est toujours un régal pour l'odorat, la vue et les papilles.
On peut aussi recommander l'auberge de Montainville (à Montainville), charmant restaurant où le patron fait la bise aux dames.
Règlements par chèques ou espèces exclusivement.

Copie, vente et diffusion interdites - qamSKqYB

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-thoiry/

Copie, vente et diffusion interdites - qamSKqYB

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

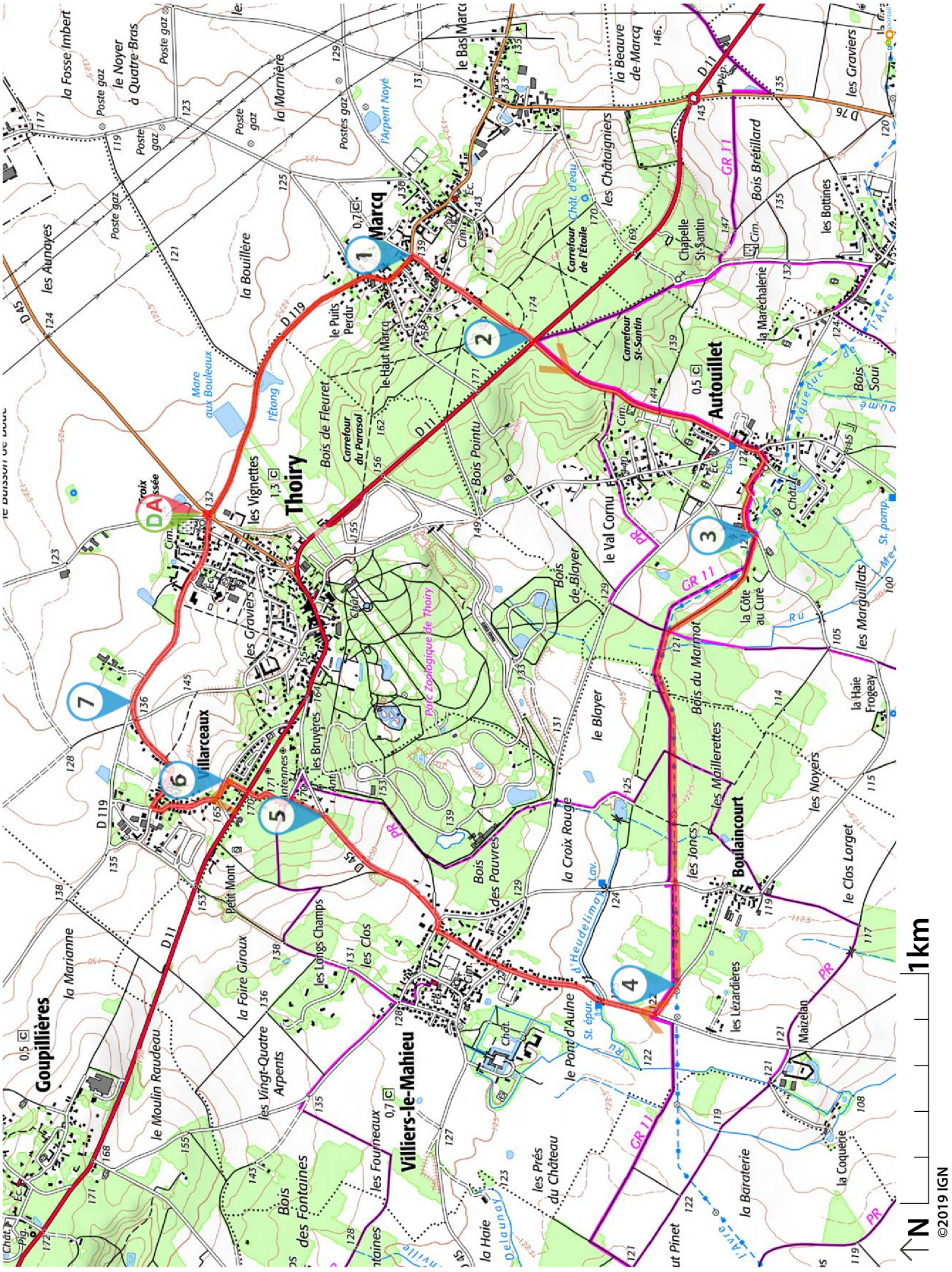

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - qamSKqYB

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

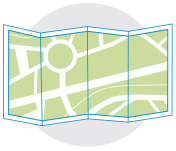

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

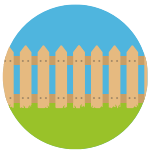

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

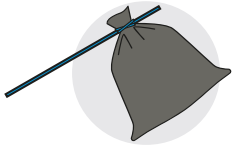

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

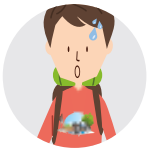

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.